

Publié le 4 avril 2013

L'AFD partenaire de la Semaine des Epl : Dov Zerah livre les raisons de ce soutien

Etablissement public au cœur du dispositif français de coopération, l'Agence Française de Développement agit depuis 70 ans pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et l'Outre-mer. Proche des Epl, instruments de développement des territoires auxquels elle croit, l'Afd soutient la Semaine nationale des Epl. Interview de Dov Zerah, son directeur général.



Pourquoi l'Agence Française de Développement, opérateur français de l'aide publique au développement, soutient-elle la [Semaine nationale des Epl](#) ? Le soutien de l'Agence à la semaine des Epl s'inscrit dans le cadre plus large de notre partenariat avec la FedEpl. Les Epl sont à la pointe de l'expertise française et constituent un modèle remarquable de gouvernance, à la frontière du public et du privé. Elles détiennent une grande partie du savoir-faire français en matière d'aménagement urbain, de gestion des réseaux de transport ou de production de logements sociaux. Cette expertise est reconnue par nos partenaires du Sud, collectivités locales, entreprises publiques ou Etats, qui la sollicitent dans le cadre des projets financés par l'[AFD](#).

Pourriez-vous fournir des exemples de coopération opérationnelle entre l'AFD, la FedEpl et les Epl ? La FedEpl intervient aux côtés de l'AFD pour accompagner la diffusion du modèle d'économie mixte, par des activités de formation, de conseil et d'échanges. Sur financement AFD, la FedEpl est intervenue au Maroc pour la mise en place du cadre législatif qui a permis la création des premières Sem locales. La FedEpl accompagne l'évolution des entreprises publiques locales de Medellin, en Colombie, dans le cadre d'un de nos projets. Pour les questions plus techniques, l'AFD s'appuie sur les Epl elles-mêmes. C'est le cas de la Semardel dans le domaine de la gestion des déchets, qui a accueilli des délégations colombiennes, turques, et bientôt brésiliennes. L'Agence renforcera prochainement son dispositif de coopération technique par la mise en place d'un Fond d'Expertise technique et d'Echanges d'expériences. Il a pour objectif la diffusion et le rayonnement à l'international des modèles et savoir-faire français, notamment celui des Epl.

Quelles sont les relations de l'AFD avec les Epl ultra-marines ? L'AFD intervient dans les Outre-mer pour contribuer au développement économique et à la cohésion sociale. Notre action en faveur de la croissance est déterminante : en 2012, avec 1,48 milliard d'euros, nos financements ont représenté 3 % du PIB des territoires ultramarins. Un tiers a bénéficié aux collectivités territoriales et aux Sociétés d'économie mixte. L'AFD est un actionnaire historique des sept sociétés immobilières d'Outre-mer (Sidom), qui interviennent sur le champ de l'aménagement urbain et du logement social. Elle souhaite renforcer encore son partenariat avec ces structures. Enfin, en 2012, l'Agence a accueilli dans ses murs la rencontre des Epl d'Outre-mer.